

SITUATION ANNUELLE DE L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV ARRETEE AU 31/12/2009**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 6 mars 2008, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Union Financière Hannibal SICAV, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 2.991.871 dinars pour un capital social de 2.799.200 dinars et une valeur liquidative de 106,883 dinars.

I- Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III- Opinion

Sur la base de nos diligences, nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 décembre 2009 et des résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des anciennes conventions de Gestionnaire avec l'UBCI Finance, de Dépositaire avec l'UBCI et de Distributeur avec l'UBCI et l'UBCI Finance s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et ce aux mêmes conditions que celles des exercices antérieurs.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales portent sur la rémunération des membres du conseil d'administration par des jetons de présence et ce pour 12.750 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Le Commissaire aux Comptes
Ali LAHMAR

BILAN Exprimé en Dinar Tunisien

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,387,848.599</u>	<u>2,262,950.909</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,176,521.625	1,132,219.101
Emprunts obligataires		1,104,182.874	1,130,731.808
Autres valeurs		107,144.100	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>634,234.209</u>	<u>614,146.084</u>
Placements monétaires	AC 2	592,950.137	325,159.376
Disponibilités		41,284.072	288,986.708
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	0.000
TOTAL ACTIF		<u>3,022,082.808</u>	<u>2,877,096.993</u>
PASSIF		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	9,381.904	10,945.766
Créditeurs divers	PA 2	20,830.349	20,243.362
TOTAL PASSIF		<u>30,212.253</u>	<u>31,189.128</u>
Capital	CP 1	<u>2,941,442.016</u>	<u>2,795,777.759</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,799,200.000</u>	<u>3,003,400.000</u>
Capital en début de période		3,003,400.000	3,687,900.000
Emission en nominal		689,200.000	2,022,700.000
Rachat en nominal		-893,400.000	-2,707,200.000
Sommes non distribuables		<u>142,242.016</u>	<u>-207,622.241</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-207,622.241	-459,771.656
Sommes non distribuables exercice en cours		349,864.257	252,149.415
Sommes distribuables		<u>50,428.539</u>	<u>50,130.106</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		3.136	18.684
Sommes distribuables de l'exercice en cours		50,425.403	50,111.422
ACTIF NET		<u>2,991,870.555</u>	<u>2,845,907.865</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,022,082.808</u>	<u>2,877,096.993</u>

Etat de résultat
Exprimé en Dinar Tunisien

	Note	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
	PR1		
a- Dividendes	PR 1-a	31,745.220	58,659.068
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	58,149.245	56,066.026
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	20,446.684	21,293.238
Total des revenus des placements		110,341.149	136,018.332
- Charges de gestion des placements	CH 1	-35,543.742	-43,566.111
- Revenus nets des placements		74,797.407	92,452.221
- Autres produits		0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-24,839.004	-30,467.175
RESULTAT D'EXPLOITATION		49,958.403	61,985.046
Régularisation du résultat d'exploitation		467.000	-11,873.624
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		50,425.403	50,111.422
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-467.000	11,873.624
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		194,121.304	12,640.182
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		148,979.742	194,465.455
Frais de négociation		-1,102.910	-3,003.327
Résultat non distribuable		341,998.136	204,102.310
RESULTAT NET DE LA PERIODE		391,956.539	266,087.356
Etat de variation de l'actif net Exprimé en Dinar Tunisien			
		Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		391,956.539	266,087.356
a- Résultat d'exploitation		49,958.403	61,985.046
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		194,121.304	12,640.182
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		148,979.742	194,465.455
d- Frais de négociation de titres		-1,102.910	-3,003.327
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>		-45,540.334	-63,606.364
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		-200,453.515	-646,828.648
a- Souscriptions		692,011.445	1,933,933.135
Capital		689,200.000	2,022,700.000
Régularisation des sommes non distribuables		-8,218.295	-122,810.372
Régularisation des sommes distribuables		11,029.740	34,043.507
b- Rachats		-892,464.960	-2,580,761.783
Capital		-893,400.000	-2,707,200.000
Régularisation des sommes non distribuables		16,084.416	170,857.477
Régularisation des sommes distribuables		-15,149.376	-44,419.260
VARIATION DE L'ACTIF NET		145,962.690	-444,347.656
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période		2,845,907.865	3,290,255.521
b- en fin de période		2,991,870.555	2,845,907.865
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a- en début de période		30,034	36,879
b- en fin de période		27,992	30,034
VALEUR LIQUIDATIVE		106.883	94.756
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		14.56%	8.10%

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES au 31/12/2009****I – Référentiel d'élaboration des états financiers annuels :**

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009

Exprimé en Dinar Tunisien

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2009	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>529,588.369</u>	<u>1,176,521.625</u>	<u>39.32%</u>
ADWYA	5,324	12,342.004	44,753.544	1.50%
ATB	5,550	15,330.097	44,422.200	1.48%
ATL	37,100	90,038.203	197,334.900	6.60%
BH	1,500	16,270.698	41,346.000	1.38%
BIAT	1,541	45,697.754	98,676.394	3.30%
BT	2,100	93,752.372	203,595.000	6.80%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	123,392.000	4.12%
MONOPRIX	800	41,023.134	186,068.800	6.22%
POULINA GP HOLD	785	4,670.750	5,495.785	0.18%
SFBT	7,555	55,295.715	93,870.875	3.14%

TLS	4,098	34,719.740	102,999.132	3.44%
TLSNS09	705	16,374.330	16,877.700	0.56%
TPR	1,215	4,529.077	6,805.215	0.23%
UIB	500	5,974.046	9,155.000	0.31%
Droits				
DATLS09/2	4,803	1,777.110	1,729.080	0.06%
Titres OPCVM		106,179.200	107,144.100	3.58%
ALYSSA SICAV	1,050	106,179.200	107,144.100	3.58%
Obligations Privées		82,892.730	83,332.778	2.79%
BHSUB07	300	30,211.956	30,303.818	1.01%
TL2006-1	1,300	52,680.774	53,028.960	1.77%
Obligations BTA		989,693.000	1,020,850.096	34.12%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	379,907.918	12.70%
BTA052022	50	48,860.000	50,659.671	1.69%
BTA072017	330	327,356.000	335,899.836	11.23%
BTA102013	250	251,575.000	254,382.671	8.50%
Total portefeuille titres		1,708,353.299	2,387,848.599	79.81%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2009	% l'Actif Net
BTCT					
02/03/2010	17/02/2009	150	142,974.246	147,666.093	4.94%
06/04/2010	24/03/2009	100	95,940.287	98,346.232	3.29%
10/08/2010	11/08/2009	20	19,196.437	19,442.726	0.65%
16/11/2010	03/11/2009	130	124,571.784	125,225.552	4.19%
16/11/2010	03/11/2009	210	201,211.099	202,269.533	6.76%
Sous total des placements monétaires =			583,893.853	592,950.137	19.82%
Compte courant bancaire =				41,284.072	
Total =				634,234.209	

Exprimé en Dinar Tunisien
Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelle	31/12/2009
AC 4	Autres Actifs	0.000
	RàS sur BTA	0.000
PA 1	Opérateurs créditeurs	9,381.904
	Frais du Gestionnaire	3,439.118
	Frais du Dépositaire	594.285
	Frais du Distributeur	5,348.501
PA 2	Créditeurs divers	20,830.349
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	256.100
	Charges à payer ex. ant.	3,642.262
	Budget des charges à payer ex. en cours	16,931.987
	Charges à payer sur l'exercice 2009	21,171.965
	Jetons de présence 2009	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	2,119.187
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	301.368
	Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	-1,371.590

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2008	<u>2,795,777.759</u>	<u>2,795,777.759</u>
Souscriptions de la période	<u>689,200.000</u>	<u>689,200.000</u>
Rachats de la période	<u>-893,400.000</u>	<u>-893,400.000</u>
Autres mouvements	<u>349,864.257</u>	<u>400,292.796</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	341,998.136	341,998.136
- Régularisation sommes non distribuables	7,866.121	7,866.121
- Sommes distribuables de la période		50,428.539
Montant fin de période au 31/12/2009	<u>2,941,442.016</u>	<u>2,991,870.555</u>

CP 2 : Note sur le capital

Capital au 31/12/2008	
* Montant	3,003,400.000
* Nombre de titres en circulation	30,034
* Nombre d'actionnaires	116
Souscriptions Réalisées	
* Volume	689,200.000
* Nombre de titres émis	6,892
Rachats Effectués	
* Volume	893,400.000
* Nombre de titres rachetés	8,934
Capital au 31/12/2009	
* Volume	2,799,200.000
* Nombre de titres en circulation	27,992
* Nombre d'actionnaires	119

PR 1 - a et b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>31,745.220</u>	<u>51,892.715</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>6,766.353</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>58,149.245</u>	<u>56,066.026</u>
Revenu des obligations Etat	52,940.134	52,659.902
Revenu des obligations privées	5,209.111	3,406.124
TOTAL	<u>89,894.465</u>	<u>114,725.094</u>

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
Intérêts des bons de trésor	20,446.684	19,729.966
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	1,563.272
Total placements monétaires	<u>20,446.684</u>	<u>21,293.238</u>

Notes sur les charges et produits de gestion

Libelle	31/12/2009
CH 1-Charges de gestion des placements	35,543.742
Rémunération du Gestionnaire	12,889.289
Rémunération du Dépositaire	2,265.457
Rémunération du Distributeur	20,388.996
CH 2-Autres charges	24,839.004
Redevance CMF	2,864.291
Services bancaires et assimilés	799.101
Charges diverses	0.047
Impôts, taxes et versements assimilés	3.600
Abonnement des charges budgétisées	21,171.965

Note sur les sommes distribuables

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2008 et antérieurs	475,264.802	1,002.800	476,267.602
Exercice 2009	49,958.403	467.000	50,425.403
Total	525,223.205	1,469.800	526,693.005

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Revenus des placements	3.942	4.529	3.439	2.499
Charges de gestion des placements	-1.270	-1.451	-0.932	-0.569
Revenu net des placements	2.672	3.078	2.507	1.930
Autres produits	0.000	0.000	0.000	0.000
Autres charges	-0.887	-1.014	-0.596	-0.655
Résultat d'exploitation	1.785	2.064	1.911	1.275
Régularisation du résultat d'exploitation	0.017	-0.395	0.089	0.568
Somme distribuables de l'exercice	1.801	1.668	2.000	1.842
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	6.935	0.421	8.519	2.540
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	5.322	6.475	2.371	0.457
Frais de négociation	-0.039	-0.100	-0.088	-0.091
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	12.218	6.796	10.802	2.905
Résultat net de l'exercice	14.002	8.860	12.713	4.180
Droits d'entrées et droits de sorties	0.000	0.000	0.000	0.000
Résultats non distribuables de l'exercice	12.218	6.796	10.802	2.905
Régularisation du résultat non distribuable	0.281	1.600	2.677	-16.084
Sommes non distribuables de l'exercice	12.499	8.395	13.480	-13.178
Distribution de dividendes	1.669	1.684	2.000	1.842
Valeur liquidative	106.883	94.756	83.149	72.144
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	1.24%	1.24%	1.22%	1.20%
Autres charges/actif net moyen	0.87%	0.87%	0.78%	1.38%
Résultats distribuables de l'exe./actif net moyen	1.76%	1.43%	2.62%	3.87%
Actif net moyen	2,863,041.700	3,502,600.923	3,105,478.276	2,825,034.364
Nombre d'actions au 31/12	27,992	30,034	36,879	37,072